

**LIBYE**

**Amnesty International accueille favorablement  
la réponse des autorités libyennes**

*Index AI : MDE 19/013/2004*

ÉFAI

Vendredi 20 août 2004

Pour obtenir de plus amples informations,  
veuillez contacter le Service de presse  
d'Amnesty International à Londres, au +44  
20 7413 5566, ou consulter le site  
<http://www.amnesty.org>

**DÉCLARATION PUBLIQUE**

Amnesty International a reçu des autorités libyennes une réponse détaillée à son rapport sur la Libye, rendu public en avril de cette année.

*« Nous saluons cette toute dernière évolution de notre dialogue avec les autorités libyennes et la volonté de celles-ci de continuer à se préoccuper de la question des droits humains. »*

Amnesty International étudie actuellement la réponse du gouvernement libyen, qui couvre un certain nombre de thèmes et d'affaires soulevés par Amnesty International dans son rapport. L'organisation communiquera ses questions et commentaires aux autorités libyennes en temps voulu.

Entre-temps, Amnesty International salue les mesures positives, en cours de discussion ou déjà acceptées par les autorités libyennes, visant à améliorer la protection des droits humains dans le cadre légal. Elles incluent un projet de loi visant à abolir le tribunal populaire, une juridiction d'exception connue pour juger des affaires politiques. Ce projet de loi devrait être examiné par le Congrès général du peuple – le Parlement libyen – début septembre. Les autres mesures concernent la ratification de plusieurs traités internationaux et régionaux relatifs aux droits humains, comme le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le rapport d'Amnesty International intitulé [\*Libya : Time to make human rights a reality\*](#) a été rendu public à l'issue d'une visite de deux semaines en Libye d'une délégation d'Amnesty International, en février 2004. Le point culminant de cette visite avait été un entretien avec le colonel Kadhafi. La délégation avait eu des échanges fructueux avec un certain nombre de ministres importants et s'était entretenue avec des personnes très diverses, y compris avec des prisonniers, des avocats et des membres de la magistrature. Amnesty International espère poursuivre ces discussions dans un avenir proche. ●

**Vous pouvez consulter le rapport [\*Libya: Time to make human rights a reality\*](#) (index AI : MDE 19/002/2004) sur le site Internet d'Amnesty International.**